Image not found or type unknown

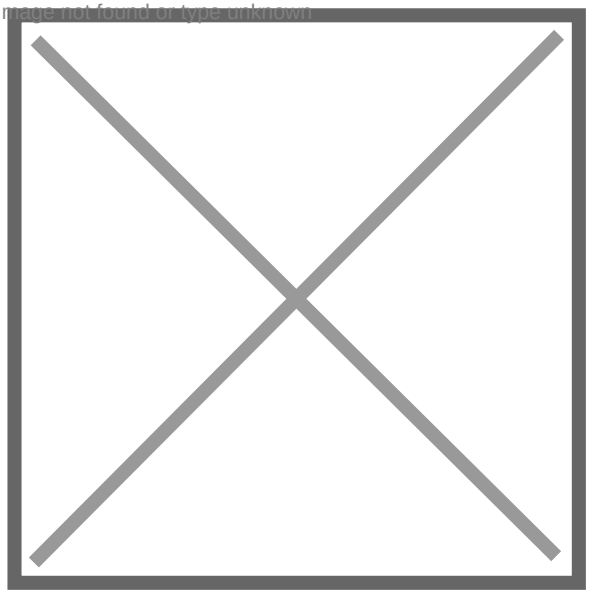

Fonctions obligatoires ajoutées sans avenant de contrat

Par **niyo**, le **25/10/2008** à **12:23**

Mon employeur me demdande de remplir certaines taches qui n'entre pas dans le cadre de mon contrat de travail.
Il dit qu'étant donné que certaines choses que je faisais n'étant plus d'actualité, il ne faisait que les remplacer par d'autres.

A-t-il le droit de faire cela ? surtout que ce qu'il me demande c'est de m'occupé de choses tel que de la maintenance des bureaux, poubelles, café, me déplacer à la poste etc...
Je lui ai bien entendu fait une réclamation écrite, mais il me répond que si je continué a discuté ses ordres je recevrais un avertissement. Quel est mon recours ?
Merci de votre réponse.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés